

Démettre, définition, sens et emploi en CM2 : leçon, exercices et évaluation



CM2

Difficulté ★★

30 min

Objectif : Démettre : définition, sens et emploi

Éco-encre (N&B)

Prénom :

Date :

Compétence visée (programme) : Démettre : définition, sens et emploi



Nova te résume l'essentiel

- Nova te dit que démettre signifie retirer quelqu'un de ses fonctions ou de son poste.
- Quand une personne quitte elle-même ses fonctions, elle se démet de ses fonctions.
- Le verbe démettre s'emploie surtout dans des situations officielles ou sérieuses.

La leçon

Un verbe pour parler d'une fonction

Le verbe démettre est un mot de vocabulaire assez soutenu. Tu le rencontres dans des articles, des discours ou des récits qui parlent de responsabilités importantes. Une personne peut être démise de son poste, de ses fonctions ou de sa charge. Cela signifie qu'elle ne peut plus exercer ce rôle. Par exemple, si le directeur d'une association retire ses responsabilités à un trésorier, il peut le démettre de ses fonctions. Le trésorier n'est alors plus chargé de l'argent de l'association. Le mot ne veut pas seulement dire « partir ». Il indique qu'une fonction, c'est-à-dire une responsabilité précise, est retirée ou abandonnée. Observe bien qui prend la décision : cette information t'aide à comprendre le sens de la phrase.

Définition à retenir

Démettre quelqu'un de ses fonctions, c'est lui retirer officiellement son poste ou ses responsabilités. Se démettre de ses fonctions, c'est décider soi-même de quitter son poste ou ses responsabilités. Dans les deux expressions, les mots « de ses fonctions » précisent ce que la personne perd ou abandonne.

Deux emplois à ne pas confondre

Construction	Qui décide ?	Exemple	Sens
démettre quelqu'un de ses fonctions	Une autre personne ou une autorité	Le conseil démet le responsable de ses fonctions.	Le responsable est obligé de quitter son rôle.
se démettre de ses fonctions	La personne elle-même	La responsable se démet de ses fonctions.	La responsable choisit de quitter son rôle.
être démis de ses fonctions	Une autorité a déjà décidé	Le responsable est démis de ses fonctions.	Le responsable a perdu son poste.

Comprendre le rôle du petit mot « se »

Dans l'expression se démettre de ses fonctions, le mot « se » est essentiel. Il montre que la personne agit sur sa propre situation. Elle choisit d'abandonner sa fonction. Tu peux souvent remplacer cette expression par «

démissionner », même si les deux mots ne s'emploient pas toujours dans exactement les mêmes contextes. Ainsi, « La présidente se démet de ses fonctions » signifie qu'elle quitte volontairement son rôle de présidente. En revanche, dans « Le conseil démet la présidente de ses fonctions », ce n'est pas la présidente qui décide : le conseil lui retire son rôle. Lis donc la phrase entière avant de choisir le sens. Cherche le sujet du verbe : qui fait l'action ? Cherche aussi le complément : de quelles fonctions parle-t-on ?

Repère les indices dans une phrase

- Cherche le sujet : il peut s'agir d'un maire, d'une directrice, d'un responsable, d'un comité ou d'un conseil.
- Repère la présence de « se » devant le verbe : « se démettre » indique généralement un choix personnel.
- Lis les mots placés après le verbe : on dit souvent « de ses fonctions », « de son poste » ou « de sa charge ».
- Demande-toi si la personne quitte son rôle volontairement ou si quelqu'un le lui retire.
- Remplace mentalement le verbe par une expression simple : « retirer un poste » ou « quitter un poste ».

Conjuguer démettre au présent

Le verbe démettre appartient à la famille de mettre. Il se conjugue donc comme ce verbe dans plusieurs temps. Au présent, on dit : « je dé mets », « tu dé mets », « il ou elle dé met », « nous dé mettons », « vous dé mettez », « ils ou elles dé mettent ». Fais attention : à la première personne du pluriel, tu écris « nous dé mettons » avec deux t, comme dans « nous mettons ». À la troisième personne du pluriel, tu écris « ils dé mettent » avec deux t également. Avec le pronom « se », place ce petit mot avant le verbe : « je me dé mets », « tu te dé mets », « elle se dé met », « nous nous dé mettons ». Dans une phrase au passé composé, on emploie souvent l'auxiliaire être avec la forme pronominale : « Elle s'est démise de ses fonctions. »

Attention à la forme du participe passé

Le participe passé de démettre est démis au masculin et démise au féminin. Écris : « Le responsable a été démis de ses fonctions » ou « La responsable s'est démise de ses fonctions ». Ne confonds pas « démis » avec « démissionné ». Les deux mots peuvent être proches par le sens, mais leur orthographe et leur construction sont différentes.

Des phrases expliquées

Phrase	Ce que tu comprends
Le comité démet le trésorier de ses fonctions.	Le comité retire au trésorier sa responsabilité.
Le trésorier se démet de ses fonctions.	Le trésorier choisit de quitter sa responsabilité.
Après la réunion, le trésorier est démis de ses fonctions.	La décision a été prise par d'autres personnes.
La présidente s'est démise de son poste.	La présidente a quitté volontairement son poste.

Un mot employé dans des situations officielles

Tu n'emploies pas souvent « démettre » pour les petites situations de la vie quotidienne. Si un élève ne veut plus être responsable du rangement, il dira plus simplement : « Je ne veux plus être responsable. » Le verbe démettre convient davantage lorsqu'il est question d'une fonction reconnue, d'une mission ou d'une responsabilité importante. Il peut s'agir de la présidence d'une association, d'une fonction publique, d'un poste de direction ou d'une charge confiée à quelqu'un. Ce niveau de langue donne un ton sérieux à la phrase. Dans une rédaction, utilise-le seulement si le contexte convient. Par exemple, dans un récit sur une équipe qui élit ses responsables, tu peux écrire : « Les membres décidèrent de démettre le capitaine de ses fonctions. » Cette phrase indique clairement qu'une décision officielle a été prise.

Des mots proches, mais pas identiques

- Démissionner signifie quitter volontairement son emploi ou sa fonction. Une personne démissionne elle-même.
- Révoquer signifie retirer officiellement une fonction ou un droit. Ce mot est très soutenu.

- Licencier signifie mettre fin au travail d'une personne employée. Il s'emploie dans le monde du travail.
- Remplacer signifie prendre la place de quelqu'un, sans dire forcément pourquoi cette personne a quitté son rôle.
- Démettre insiste sur le retrait ou l'abandon d'une fonction précise.

La méthode de Nova

Nova te propose une question simple : « Qui a choisi le départ ? » Si la personne choisit elle-même, écris souvent « se démettre de ses fonctions ». Si une autorité impose la décision, écris « démettre quelqu'un de ses fonctions » ou « être démis de ses fonctions ». Cette question t'aidera aussi à préparer ton entrée en 6e.

Construis des phrases précises

Pour employer démettre correctement, donne des informations précises. N'écris pas seulement « Le conseil démet Paul ». La phrase paraît incomplète, car on attend de savoir ce qui est retiré à Paul. Préfère : « Le conseil démet Paul de ses fonctions de trésorier. » De la même manière, écris : « Paul se démet de son poste de trésorier. » Les groupes « de ses fonctions », « de son poste » et « de sa charge » complètent utilement le verbe. Vérifie aussi l'accord quand tu utilises le participe passé : « Léa s'est démise de ses fonctions » prend un e, car Léa est une fille. Enfin, garde le sens de la phrase en tête. Si Léa a été forcée de quitter son rôle, n'écris pas qu'elle s'est démise : écris plutôt qu'elle a été démise de ses fonctions.

Exemples résolus

Choisir entre « démet » et « se démet »

Énoncé. Complète : « Après une longue réflexion, la présidente ___ de ses fonctions. »

1. Repère que la présidente agit elle-même après avoir réfléchi.
2. Choisis la forme pronominale « se démet ».
3. Ajoute le complément « de ses fonctions ».

Résultat : Après une longue réflexion, la présidente se démet de ses fonctions.

Comprendre une forme passive

Énoncé. Explique : « Le responsable a été démis de ses fonctions par le conseil. »

1. Repère le groupe « par le conseil » : il indique qui prend la décision.
2. Comprends que le responsable ne choisit pas forcément de partir.
3. Remplace la phrase par une formulation plus simple.

Résultat : Le conseil a retiré ses fonctions au responsable.

Accorder le participe passé

Énoncé. Complète : « La trésorière s'est ___ de son poste. »

1. Cherche le participe passé du verbe démettre : « démis ».
2. Le sujet est « la trésorière », un nom féminin.
3. Ajoute un e au participe passé.

Résultat : La trésorière s'est démise de son poste.

Mes exercices

1 Repère le bon sens ★★★

Choisis le sens correct du verbe démettre dans chaque phrase.

1. « Le conseil démet le trésorier de ses fonctions. »
2. « Le trésorier se démet de ses fonctions. »
3. « La responsable est démise de son poste. »

2 Vrai ou faux ? ★★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. « Se démettre de ses fonctions » signifie choisir de quitter ses fonctions.
2. Le verbe démettre s'emploie toujours pour parler d'un jeu.
3. Le participe passé féminin de démettre est « démise ».

3 Complète avec la bonne forme ★★★

Complète chaque phrase avec « démet », « se démet » ou « sont démis ».

1. Le comité ___ le responsable de ses fonctions.
2. La présidente ___ de son poste.
3. Les responsables ___ de leurs fonctions par le conseil.

4 Associe chaque expression à son explication ★★★

Associe chaque expression à la bonne explication.

1. démettre une personne de ses fonctions
2. se démettre de ses fonctions
3. être démis de ses fonctions

5 Transforme les phrases ★★★

Transforme chaque phrase en conservant le même sens.

1. Le conseil démet Léa de ses fonctions. Commence par : « Léa... »
2. Nolan choisit de quitter son poste de responsable. Utilise « se démettre ».
3. La trésorière a choisi de quitter ses fonctions. Utilise le passé composé de « se démettre ».

6 Choisis le mot le plus précis ★★★

Choisis, parmi les mots proposés, celui qui convient le mieux à chaque phrase : démettre, se démettre, remplacer.

1. Le maire décide de ___ son adjoint de ses fonctions.
2. Après sa décision, l'adjoint va ___ de son poste.
3. Une nouvelle responsable va ___ la trésorière absente.

7 Explique avec précision ★★★

Explique le sens de chaque phrase en indiquant qui prend la décision.

« La directrice s'est démise de ses fonctions. »

« La directrice a été démise de ses fonctions par le conseil. »

8 Rédige des phrases justes ★★★

Rédige une phrase complète pour chaque situation en utilisant le verbe demandé.

Une présidente décide elle-même de quitter son rôle. Utilise « se démettre ».

Un conseil retire son rôle à un responsable. Utilise « démettre ».

Évaluation

Lis attentivement, puis réponds par des phrases complètes lorsque cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Donne la définition de « démettre quelqu'un de ses fonctions ». / 3
2. Complète : « La responsable ___ de ses fonctions après sa décision. » / 2
3. Complète : « Le comité ___ le responsable de son poste. » / 2
4. Explique la différence entre « Le conseil démet Lina » et « Lina se démet ». / 4
5. Écris correctement : « La trésorière s'est ___ de ses fonctions. » / 3
6. Transforme : « Le conseil démet le président de ses fonctions. » Commence par : « Le président... » / 3
7. Rédige une phrase complète avec « se démettre de ses fonctions ». / 3

Les astuces de Nova



Le test du choix

Nova te souffle : si la personne décide de partir, ajoute « se » devant démettre. Si quelqu'un d'autre décide, n'ajoute pas « se ».



Le complément utile

Après « démettre », pense à préciser ce qui change : « de ses fonctions », « de son poste » ou « de sa charge ».



Le mot sérieux

Garde démettre pour une responsabilité importante. Dans une conversation simple, choisis plutôt « quitter son rôle ».

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- › **Toutes les fiches de Français CM2** · </francais/>
- › **Les préfixes, les suffixes et les familles de mots en CM2** · </francais/lexique/prefixes-suffixes-cm2/>
- › **L'imparfait de l'indicatif en CM2** · </francais/conjugaison/imparfait-cm2/>